

Pour vivre, travailler et se soigner dignement dans les Bouches du Rhône

Le gouvernement par ses choix libéraux, faisant de la santé une marchandise pour toujours plus satisfaire l'appétit insatiable des actionnaires, attaque et remet en cause un des droits fondamentaux qui est celui de l'accès aux soins pour tous, que nous soyons jeunes, retraités, privés d'emploi...

Le ministre de la santé, l'ARS organisent une véritable désertification médicale et sanitaire dans notre département, tant par les restrictions budgétaires qu'ils imposent à l'hôpital public, par la mise en place de Groupement Hospitalier de Territoire, que par le développement à outrance du tout « ambulatoire » entraînant dans tous les établissements de santé, qu'ils soient publics ou privés d'importantes suppressions de lits.

Ces stratégies gouvernementales entraînent des fermetures de services dans tous les hôpitaux publics, des regroupements d'activités d'établissements (exemple : Hôpital privé Beauregard et Vert Coteaux) et la fermeture d'établissements (Clinique Monticelli, Wulfran Puget, La Résidence du Parc) entraînant de nombreux licenciements. Tout cela au détriment de la qualité des soins et des conditions de travail. Des milliers de salariés souffrent de ne plus pouvoir faire leur travail comme il se doit, au service du patient, les suppressions d'effectifs chaque année en sont les raisons et **cela n'est plus acceptable.**

D'autres choix sont possibles :

- La politique de santé doit être repensée, cela implique le maintien des lits et leur développement partout où cela est nécessaire pour répondre aux besoins de la population.
- Il faut en finir avec la culture du résultat financier, stopper les suppressions de poste et embaucher du personnel en nombre suffisant.
- Le droit à l'accès aux soins ne doit pas être conditionné à la capacité qu'aurait le patient de payer ou pas.

La France a les moyens pour satisfaire ces revendications avec :

- Les 41 milliards d'€ d'aides publiques données aux entreprises et versées directement aux actionnaires.
- Les 35 milliards d'€ de dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 au 1^{er} semestre 2016.

Pour nos revendications, pour le retrait de la loi Santé et la loi Travail

Le 26 NOVEMBRE 2016, TOUS MOBILISES
Rendez-vous 14h30 – Vieux Port - MARSEILLE